

Schuldbetreibungen - Poursuites pour dettes - Esecuzioni

VD

1.

Débitrice: **La Corsaz Sàrl**, Rue de la Corsaz 24,
1820 Montreux
2.

Commandement de payer N°: 7'839'946 du 06.04.2016
3.

Genre de procédure: Procédure ordinaire
4.

Créancier: CONFEDERATION SUISSEAdministration fédérale
des contributions, Schwarztorstrasse 50, 3003 Berne
5.

Créance:
CHF 10'000.00 avec un intérêt de 4,00 % dès le 01.09.2015
Frais supplémentaires: Frais de commandement de payer
Fr. 73.30 + frais d'encaissement Fr. 51.55
majoré des frais de publication
Cause de l'obligation: TVA provisoire (art. 86 LTVA) pour la
période allant du 01.01.2015 au 30.06.2015, EA930388
6.

Remarques: Vevey, le 06.04.2016
Office des poursuites du district de la Riviera - Pays-d'Enhaut :
J. Grandjean, préposé
NOTIFICATION
Conformément à l'art. 66 al. 4 ch. 2 LP, la présente publica-
tion vaut notification au débiteur ce 19 août 2016 du com-
mandement de payer.

Office des poursuites du district de la Riviera - Pays-d'Enhaut
1800 Vevey

02996697